

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CSE du 11 mai 2020

Madame la Directrice des affaires juridiques,
Monsieur le Directeur général de l'enseignement scolaire,
Mesdames et messieurs les membres du CSE,

Nous nous réunissons aujourd'hui 11 mai, au moment de la réouverture des écoles maternelles et primaires.

La FNEC FP-FO n'est pas favorable au confinement prolongé, source de privation de libertés et à la faveur duquel le gouvernement fait passer des mesures remettant en cause le code du travail et les garanties collectives. Mais pour que nos collègues retrouvent le chemin des écoles et des établissements, il faut que toutes les garanties soient données, que toutes les conditions de sécurité, soient respectées

Le ministre n'a donné aucune réponse écrite à l'avis du CHSCTM du 3 avril, à l'initiative de notre organisation et voté également par la FSU demandant : *" un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. "*

Les protocoles sanitaires nationaux sont inapplicables. Comment organiser le fonctionnement de l'école et le retour de tous les élèves avec un maximum de 10 à 15 élèves par classe ? Comment empêcher les élèves de maternelle de se toucher et de toucher les objets ? Comment feront les personnels les plus exposés, ceux dont la mission implique de ne pas respecter la distanciation physique, les AESH, alors même que les élèves en situation de handicap font partie des élèves prioritaires ? Ce ne sont que quelques exemples.

Pour autant, le ministre entend mettre en œuvre ces protocoles coûte que coûte en se défaussant sur les collectivités locales, les chefs d'établissement et les directeurs d'écoles, faisant donc porter sur ces derniers la responsabilité en cas de propagation de l'épidémie.

Par ailleurs, il est clair que la décision gouvernementale correspond à des impératifs uniquement économiques au détriment de la sécurité sanitaire. De plus, le ministre a indiqué qu'il ne fallait pas finir les programmes mais se reporter à des fiches Eduscol.

A travers les consignes diverses et variées, parfois contradictoires, qui sont données d'un département à l'autre, d'une circonscription à l'autre, parfois d'une école à l'autre, il ressort de manière évidente que l'on va demander aux personnels de faire de la garderie. Ce n'est pas cela, l'école républicaine. Ce n'est pas la mission de ses personnels, qui est d'instruire. Pour la FNEC FP-FO, les personnels de l'Education nationale ne sont pas des animateurs. Leurs statuts doivent être respectés.

... / ...

Le ministre a choisi de rouvrir les écoles sans s'assurer que les garanties sanitaires permettant de protéger les personnels et les élèves soit mises en œuvre. C'est un choix dont il porte la responsabilité.

Dans les réunions en visioconférence à l'initiative de la FNEC FP-FO, avec les 56 000 signatures de la pétition en ligne, les personnels disent leur colère. Certains ont contracté le virus en accueillant des enfants de soignants alors qu'ils ne disposaient d'aucune protection.

Les personnels sont en colère car ils ne sont pas entendus. Ils sont en colère car l'absence de mesures de sécurité sanitaire prise par le gouvernement vont conduire à une école territorialisée et balkanisée où chaque élu, chaque chef d'établissement, chaque directeur d'école, chaque enseignant, chaque ATSEM, chaque AESH doit trouver ses solutions pour accueillir et occuper les élèves.

La mise en œuvre du contrôle continu pour la session 2020 du baccalauréat et du brevet est une nouvelle illustration de cette territorialisation avec, à l'arrivée, un diplôme Henri-IV Paris, un diplôme Jean Jaurès-Montreuil, bref, un diplôme par établissement.

Les programmes nationaux, les épreuves nationales, tout cela est mis en suspens, comme les libertés de se déplacer et de manifester, au compte de l'état d'exception. La réforme du baccalauréat et les E3C sont maintenues pour 2021. Le Ministre prétend vouloir inventer un nouveau système.

Il explique que la rentrée se fera suivant *« un scénario mixte. C'est à dire celui qui s'expérimente d'une certaine façon déjà en mai-juin. L'élève est en partie présent en petit groupe, où des activités peuvent physiquement avoir lieu en dehors de l'établissement notamment pour développer le sport et les activités culturelles, et de l'enseignement à distance qui continuerait à être très important »*.

Pour la FNEC FP-FO, le ministre ferait mieux de répondre aux revendications urgentes des personnels, plutôt que d'installer des mesures d'exception dans la durée.

Nous voulons, maintenant, tout de suite, les garanties sanitaires qui permettent à tous de reprendre le chemin de l'école : dépistage systématique, masques ffp2, gants, gel.

Nous voulons retrouver le chemin de l'école pour dispenser un savoir et non pour faire de la garderie.

Nous voulons le rétablissement des postes supprimés et la création des postes nécessaires à la réduction des effectifs par classe.

Nous voulons le rétablissement des programmes nationaux, des épreuves nationales, anonymes, terminales et ponctuelles du baccalauréat pour toutes les disciplines.

Nous voulons le rétablissement du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.

Nous ne voulons pas du contrôle continu, du bac lycée par lycée, et d'un nouveau « bidouillage » des résultats à l'image de la session précédente.

Nous voulons l'abandon des E3C et du lycée Blanquer.